

## État des lieux en mai 2019 du compostage de proximité à Paris

Pour le compostage de proximité, défini comme la somme des pratiques traditionnelles (ajout de broyat, cycle de 6 à 12 mois) en pied d'immeuble et de quartier, telles qu'elles sont soutenues par la Ville de Paris, cette note vise à déterminer d'une part le taux de participation des foyers parisiens, de l'autre le taux moyen de leur tri des restes végétaux compostés (RVC) par rapport aux ordures ménagères résiduelles (OMR).

- Taux de participation = Nombre de foyers participants / Nombre total de foyers
- Taux moyen de tri par rapport aux OMR = Quantité de RVC en kg/hab / Quantité des OMR en kg/hab.

Les données de cette note se réfèrent à cinq sources :

- Plan compost parisien 2016-2020, <https://api-site.paris.fr/images/89698> [1].
- Diaporama de la conférence *Plan compost parisien*, 06/05/2019, Patrice Poignard, chef de mission compostage, DPE, Ville de Paris [2].
- Plan B'OM 2.0 (Baisse des ordures ménagères), juin 2018, <http://www.planbom.org/le-plan-b-om> [3].
- Diaporama de la conférence *La cabane et le pavillon*, mars 2017, Francis Vérillon, référent compostage collectif, CLCV Paris et Île-de-France, <http://clcvparis.org/2017/03/11/la-cabane-et-le-pavillon> [4].
- *Étude des quantités et de la qualité du compost de biodéchets ménagers issu de deux formes de compostage collectif à Paris et identification de leurs débouchés potentiels*, 2016-2017, Céliane Bouin, Nora Couderc et Claire Gaffier, AgroParisTech, <http://clcvparis.org/wp-content/uploads/2017/04/Etude-AgroParisTech-2016-2017.pdf> [5].

Elles sont complétées par les hypothèses suivantes :

- Population parisienne : 2,14 millions d'habitants et 1,15 millions de foyers ou ménages, soit en moyenne 2,1 habitants/foyer pour l'ensemble de la population. Pour les foyers qui compostent ce ratio moyen est considéré comme étant plutôt de 2,3 hab/foyer.
- Effectif moyen estimé pour un site de compostage collectif en pied d'immeuble (habitat collectif, écoles et autres établissements publics) : 13 foyers (soit 27 habitants).
- Effectif moyen estimé pour un site de compostage de quartier : 80 foyers (soit 168 habitants), ce qui est 6 fois plus que pour un site de compostage collectif en pied d'immeuble.
- Quantité moyenne annuelle estimée des apports de RVC : 30 kg/habitant, ce qui est en bon accord avec les 28 kg/habitant indiqués par la Ville de Paris [2]. D'où  $30 \times 2,3 = 69$  kg/foyer pour les foyers qui compostent.
- Quantité des OMR collectées à Paris : 340 kg/habitant/an (estimation à confirmer).

A ce jour (06/05/2019), la situation est la suivante [2]:

- 755 sites de compostage collectif en pied d'immeuble (415 habitats collectifs, 274 écoles et 66 autres établissements publics), chacun avec un nombre estimé de 13 foyers par site, soit 9815 foyers participants au compostage collectif en pied d'immeuble.
- 20 sites de compostage de quartier, chacun avec un nombre estimé de 80 foyers par site, soit 1600 foyers participants, ce qui est 6 fois moins de foyers participants que pour le compostage collectif.

Le total est proche de 11400 foyers participants aujourd'hui au compostage de proximité parisien.

Le cumul de RVC ainsi détournés des OMR collectées à Paris atteint 788 tonnes/an, mais, rapporté à la population parisienne, il ne représente que 0,37 kg/habitant/an.

Le tableau suivant récapitule la feuille de calcul de cet état des lieux, en le comparant, d'une part avec la situation au 01/01/2017, d'autre part avec l'objectif 2020 visé par le Plan compost parisien.

## État des lieux et évolution du compostage de proximité à Paris

	01/01/2017 [1]			06/05/2019 [2]						01/01/2020 [1]	
	Pied d'im.	Quartier	Total	Pied d'im.	(2019/2017)	Quartier	(2019/2017)	Total	(2019/2017)	Total	(2020/2019)
Nombre de sites équipés	484	8	492	755	1,6	20	2,5	775	1,6	920	1,2
Nombre estimé de foyers participants	6292	640	6932	9815	1,6	1600	2,5	11415	1,6	13300	1,2
Nombre estimé d'habitants participants (2,3 par foyer)	14472	1472	15944	22575	1,6	3680	2,5	26255	1,6	30590	1,2
Quantité estimée de RVC compostés (tonnes/an)	434	44	478	677	1,6	110	2,5	788	1,6	918	1,2
Quantité estimée de RVC rapportée à tout Paris (kg/hab/an)	0,20	0,02	0,22	0,32	1,6	0,05	2,5	0,37	1,6	0,43	1,2
Fraction estimée des foyers parisiens qui compostent (%)	0,6%			1,0%						1,2%	

### Résultats et discussion

En mai 2019, pour le compostage de proximité à Paris

- Le taux de participation est de 1 %.
- Le taux moyen de tri par rapport aux OMR est de  $30/340 = 8,8$  %.

Ce taux de tri est très inférieur à la valeur de 16,7 % (soit 1/6) qui est le plus souvent admise depuis quelques années [4, 5].

Il est vrai que les RVC apportés au compostage de proximité sont des déchets de cuisine et de table (DCT) qui excluent généralement les petits déchets verts et les restes de repas, donc représentent au maximum la moitié des biodéchets ménagers (BDM), eux-mêmes étant le sixième des OMR.

De son côté, le Plan B'OM 2.0 de juin 2018 [3], alternative citoyenne zéro déchets à la reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII, indique que, sur le territoire du SYCTOM (5,8 millions d'habitants), le compostage de proximité représentait déjà 2,2 kg/hab/an en 2016 (p. 15/63), donc probablement 3 kg/hab/an aujourd'hui. Cette valeur est à comparer avec celle de Paris (2,14 millions d'habitants) où le compostage de proximité représente aujourd'hui 0,37 kg/hab/an, ce qui est 8 fois moindre. De plus le Plan B'OM estime que « des efforts redoublés concernant l'habitat collectif peuvent permettre d'atteindre en tout une moyenne de 4,5 kg/hab/an en compostage de proximité » (p. 34/63). Ainsi, Paris détournerait 9700 tonnes/an des OMR au lieu de 788 tonnes/an aujourd'hui.

De plus, si on considère comme des valeurs « plafonds » le taux de participation de 10 % et le taux de tri de 16,7 %, nous aurions une taille du gisement (potentiellement « détournable ») estimée à 15600 tonnes au lieu 788 tonnes (montrant que seulement 5 % de ce gisement sont captés aujourd'hui).

### Conclusion

Le compostage de proximité n'est pratiqué que par 1 % des foyers parisiens. Même si les objectifs du Plan compost parisien sont en passe d'être réalisés en 2020, les apports des participants - estimés à 30 kg/hab/an - ne représentent que 0,37 kg/hab/an lorsqu'ils sont rapportés à l'ensemble de la population parisienne.

Le potentiel actuel étant réalistement au moins dix fois supérieur, il est urgent de mobiliser les parisiens pour augmenter le nombre des sites d'apports volontaires en pied d'immeubles, pour créer de nouveaux sites de quartier (notamment dans des squares), tout en définissant des objectifs typiquement décuplés dans le cadre d'une mise en œuvre beaucoup plus performante des politiques publiques nationale et européenne.

*Francis Vérillon* (francisverillon@yahoo.fr)

Réfèrent compostage collectif des déchets ménagers, CLCV Paris et Île-de-France